

Procès-verbal du conseil municipal du 08 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 30 novembre s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,
Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Cécile AMRANE, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUPY, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Christian MINO, Dominique TAURINES, Guy VUILLEMOT, conseillers.

Absents excusés : Quentin SONNET (procuration à Jacques BAILLY), Jérôme RIDET (procuration à Marie-Louise RENAUX)

Absents non excusés : Denis BARIOD

Quorum (mini 8 présents) : ok

Mme le Maire ouvre la séance à 19h05

Désignation du secrétaire de séance : Eliane KAUPY

Approbation du compte-rendu du 13 octobre 2022 ;

Marie-Claire CLOSCAVET fait remarquer qu'il manque au point 4.3 la liste des mesures à prendre pour économiser l'énergie que l'on avait évoquées et le contenu de la motion proposée par l'AMJ.

Arrivée de Cécile AMRANE.

Une fois le compte rendu modifié il est approuvé :

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine			
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique			X
KAUPY Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	12		1

1. FINANCES

1.1. Propositions d'emprunts ;

Arrivée de Marine PIAULY

Trois prestataires bancaires ont été sollicités pour un emprunt de 200.000€ sur le budget principal pour les travaux de voirie et 100.000€ sur le budget eau pour les travaux de réseaux place du Chêne et Oratoire. Après analyse des propositions reçues il est décidé de retenir les propositions sur 12 ans afin de minimiser le coût des emprunts.

M Jérôme RIDET ne pouvant prendre part au vote

- Pour l'emprunt de 200.000€, la proposition de la Banque Populaire sur 12 ans taux fixe à 3.22%
- Pour l'emprunt de 100.000€ la proposition de la Banque Populaire sur 12 ans taux fixe à 3.22%

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme			
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		

CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	13		

1.2. DM de fin d'année :

En fonction des résultats prévisionnels de fin d'année il convient de passer des décisions modificatives sur les budgets chaufferie, plage et location pour les refacturations des frais de personnel et des charges, sur le budget eau en prévision d'annulatifs sur la dernière facturation, sur le budget principal pour des opérations d'ordre et l'ajustement du chapitre 012 suite à l'augmentation du point d'indice de juillet, sur le budget chaufferie pour la trappe de désenfumage de la gendarmerie. Toutes ces DM sont des transferts de crédits existants.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

Les dossiers de demande de subvention DETR/DSIL/FNADT pour 2023 sont à déposer avant le 31/12/2022. Face aux restrictions budgétaires et au nombre croissant des demandes, la Préfecture nous a alerté sur le fait que seuls les dossiers bien avancés seront retenus et également qu'il n'y aurait qu'un nombre limité de dossiers par commune, de plus les notifications d'attribution sont de plus en plus tardives (cette année jusqu'en octobre !).

Sur les 7 dossiers présentés en 2022, 3 ont eu une suite positive (vidéo, toiture salle des fêtes, voirie et parkings), le dossier AEP/voirie Croix d'Avin Résistance n'a été retenu qu'au titre de la dotation relance Jura du département, le dossier des vestiaires foot a été arrêté, et 2 seront redéposés au titre de 2023, la maison des associations et les réseaux place du chêne et Oratoire.

Donc 2 dossiers pour 2023 auxquels s'ajoutent : l'aire de camping-car, le city-park/fitness/aire de jeux, les travaux de réseaux suite aux enfouissements, la VRD Place du Chêne et Oratoire soit 6 dossiers.

Pour répondre à certaines accusations, oui la commune avait eu sur le dossier AMI bourg centre des subventions à plus de 50% mais les banques n'ont pas suivi la commune en raison de son trop fort endettement, aujourd'hui la situation s'est améliorée avec une meilleure capacité d'autofinancement, les banques acceptent de nous prêter mais ce sont les subventions qui sont plus difficiles à obtenir.

2.1. Demande de subvention pour le dossier « aire de camping-cars » :

Montant du projet à 289.807€ HT comprenant le dispositif/bornes/barrières, le terrassement, le mobilier urbain, les clôtures, les espaces verts et une assistance maîtrise d'œuvre/cartographie. Le plan de financement est présenté avec un reste à charge pour la commune de 25% soit 72.451.5€ HT.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		

MINO Christian	X			TOTAL	14		
----------------	---	--	--	-------	----	--	--

2.2. Demande de subvention pour le city-park / fitness / aire de jeux :

Montant du projet à 147.485,20€ HT comprenant le terrassement, le matériel et l'installation.

Le plan de financement est présenté avec un reste à charge pour la commune de 28% soit € 41.257,22 HT.

Marie-Claire CLOSCAVET précise qu'il faudra impérativement faire un point sur ce dossier avant son lancement. Oui il y aura réunion et lancement d'une consultation large.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

2.3. Approbation du projet et demande de subvention pour le renouvellement des réseaux suite à effacement et enfouissement :

Montant du projet à 183.000€ HT comprenant maîtrise d'œuvre, publicité et travaux. Le plan de financement est présenté avec un reste à charge pour la commune de 20% soit 36.600€ HT.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

2.4. Modification de la délibération pour les travaux VRD place du Chêne et Oratoire (amendes de police) :

Dans le cadre de la demande de subvention au titre des amendes de police, il nous est demandé d'ajouter à la délibération 2022-060 du 13 octobre dernier la mention « autorise le maire à signer tous documents relatifs au dossier déposé ». Il convient donc de reprendre la délibération.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

2.5. Choix du prestataire pour le marché VRD place du chêne et Oratoire :

Présentation est faite de l'analyse des offres reçue pour ces travaux. Critères sur la valeur technique pour 60% et sur prix 40%. Sur les critères techniques les offres sont très similaires avec une note entre 51 et

54.

Offre 1 – 324.896 HT – note 76

Offre 2 – 293.911 HT – note 81

Offre 3 – 258.114 HT – note 83

Offre 4 – 199.860 HT – note 94

Il est proposé de retenir l'offre n°4.

Toutes les entreprises ayant déposé leur offre sont des entreprises connues ou avec lesquelles nous avons déjà travaillé.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

3. URBANISME

3.1. Dossiers d'urbanisme en cours :

Mme Stéphanie BAUDIER prend la parole

Demandes reçues depuis le dernier conseil :

Déclarations préalables :

- Extension sur annexe existante au Villaret
- Création d'un carport rue Croix d'Avin
- Changement de volets rue St Roch
- Changement d'huisseries rue Neuve
- Rénovation de toiture rue du Château d'eau
- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture rue de la Combe au Prieur
- Changement de volets rue Croix d'Avin
- Abri de jardin rue Neuve
- Rénovation de façades et extérieur 4 route d'Hautecour

Des courriers ont été envoyés aux personnes ayant fait des travaux sans déclaration préalable (par omission ou ne connaissant pas la réglementation) afin qu'ils régularisent la situation.

Dominique TAURINES demande si on peut aussi avoir connaissance des décisions suite à instruction des dossiers, surtout les refus. La liste est affichée chaque semaine sur les panneaux extérieurs de la mairie et oui on peut aussi les évoquer en conseil à l'avenir.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1. Demande d'ouverture dominicale :

Nous avons été sollicités par le magasin B1 pour une demande d'ouverture dominicale sur deux dimanches en 2023, les 24 et 31 décembre 2023. Ces ouvertures sont limitées à 12 par an et la liste des dimanches concernés doit être validée avant le 31 décembre de l'année précédente.

Le conseil doit délibérer pour donner son accord puis un arrêté sera pris.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	14		

4.2. Validation de la proposition du CAUE pour l'aménagement de l'espace archéologique :

Suite à la dernière réunion sur l'espace archéologique qui s'est tenue en Préfecture, nous avons eu la confirmation que tout le monde s'entendait sur l'importance du maintien et du développement de cet espace mais que personne ne veut le financer... Afin de ne pas arrêter le dossier complètement, la commune a proposé de se charger de mener l'étude financière pour la réhabilitation de l'étage de la salle des fêtes et la DRAC doit travailler sur l'aménagement intérieur de l'espace. L'espace n'étant pas aux normes d'accessibilité et ce dossier s'annonçant très long il a été décidé de le fermer au public et seuls les scolaires y accéderont jusqu'en juin 2023.

L'Architecte des Bâtiments de France s'est rendu sur place et a constaté que cette mise en accessibilité n'était pas simple et il nous a conseillé de prendre attache du CAUE.

Ainsi, le CAUE nous a fait une proposition d'intervention et la participation de la commune serait à hauteur de 2500€ sachant que la DRAC doit nous aider financièrement sur cette étude.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy		X	
MINO Christian	X			TOTAL	13	1	

4.3. Demande de prêt d'une salle pour exposition été 2023 :

Lecture est faite du courrier de Mme VAN GAVER qui sollicite le prêt d'une salle pour son exposition caritative du 10/07 au 10/08 2023. L'an passé nous avons eu la même requête et lui avons demandé de décaler les dates car la mairie utilise la salle concernée le 14/07, cela a provoqué une réaction virulente et des agressions verbales envers le personnel de la mairie et certains élus. Le conseil est majoritairement favorable au prêt de cette salle car l'action menée est très louable et doit être soutenue mais nous serons clairs sur les modalités de ce prêt et l'obligation d'avoir un comportement correct vis-à-vis du personnel et des élus.

4.4. Dénomination du parking vers le pont d'Augeon (19/03/1962) :

La FNACA (anciens combattants d'Algérie) a sollicité la commune pour qu'elle nomme un de ces lieux publics « 19/03/1962 ». Le parking vers le pont d'Augeon n'ayant pas de nom et comme il vient d'être refait, il est proposé de le nommer « place du 19/03/1962 – *le cesser le feu* ».

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
AMRANE Cécile			X	MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise			X
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme			X
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire			X	TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy	X		
MINO Christian	X			TOTAL	10		4

Le souvenir français a demandé à ce que la plaque installée aux tilleuls pour le centenaire de 14/18 soit déplacée vers ce parking, certains conseillers ne voient pas l'utilité de ce déplacement et trouvent qu'il n'est pas logique et que cela est risqué de confusion de nommer un lieu 19/03/1962 et d'y mettre une plaque de la 1^{ère} guerre mondiale d'où les abstentions.

Néanmoins la demande du souvenir français est validée.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Demande de l'AACSPDL pour avoir la gratuité de la salle des fêtes pour les spectacles organisés en octobre et décembre et qui n'ont pas eu le succès attendu.
L'association est invitée à intégrer ce point dans son dossier de demande de subvention pour 2023 avec production des chiffres de l'association et des bilans des manifestations.
Marie-Claire CLOSCAVET s'étonne de cette réponse car si l'association demande c'est qu'elle n'a pas eu de bénéfice sur ces spectacles et qu'une gratuité de salle n'est pas une subvention.

Rappel : les subventions ne sont pas qu'en terme de numéraire mais aussi pour des prêts de salle, des mises à disposition de locaux et l'intervention des agents.

Dominique TAURINES demande s'il ne serait pas possible de proposer aux associations de prendre part à l'organisation des manifestations ou a des travaux d'intérêt général en compensation de ce genre de demande. Se renseigner sur cette possibilité.

Nous avons reçu une circulaire de la Préfecture au sujet du Contrat d'Engagement Républicain auquel doivent adhérer toutes les associations qui sollicitent des subventions publiques, celle-ci ainsi que les règles pour les subventions seront transmises aux conseillers.

- Changement des horaires d'ouverture de la mairie.
Les horaires seront modifiés à compter du 01/01/2023, ceci permettra que les agents administratifs soient tous là (hors vacances) pendant l'ouverture de la mairie.
Lundi-Mardi-Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h
- Dominique TAURINES demande où en sont les ventes des bâtiments.
Les ventes du moulin Lépine et du 36 Grande Rue ont été signées et le dossier pour la gare est chez le notaire.
- Sophie BIOLAND fait un retour sur le marché de Noël. On a eu des remontées positives des exposants et des visiteurs. Le Père Noël a fait une prestation très très appréciée, on espère qu'il reviendra l'an prochain ! Le COC a proposé d'anticiper l'organisation pour l'année prochaine, ils souhaiteraient y participer également.
Sophie BIOLAND souligne que bien souvent il n'y a que 4 élus pour organiser les manifestations et que cela est trop lourd à porter, elle demande plus d'investissement. Pour cet été il faudra s'organiser car elle ne pourra pas porter toute seule les concerts d'été par exemple...
La préparation des colis des anciens sera ce samedi à 9h, 146 colis à préparer et à distribuer, à bon entendeur...
- Mme le maire évoque que le repas des aînés c'est très bien passé. Elle remercie tous ceux qui ont aidé et particulièrement Marie-Louise RENAUX et Marie-Claire CLOSCAVET.
- Guy VUILLEMOT demande pourquoi il n'y a pas de sapin cette année. Nous avons fait le choix de conserver des illuminations en centre-ville mais avons fait en sorte de diminuer la facture pour leur pose (location de nacelle) et également de ne pas mettre de sapin car il faut l'intervention d'une grue ce qui a un coût...
Il demande également où on en est le dossier avec Odésia. Le dossier suit son cours mais sans nouvel élément à ce jour.

Mme le Maire lève la séance à 21h00

Prochain conseil prévu le jeudi 12 janvier 2023
Vœux du maire le vendredi 06 janvier 2023

Le secrétaire



Le maire

